



1071 Saint-Saphorin, le 28 avril 2014

Municipalité
de
St-Saphorin
(Lavaux)

N/réf. : 102.1003



AU CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-SAPHORIN

Préavis municipal no 334

Réfection des toitures des quatre bâtiments communaux

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Dans le cadre de l'élaboration du concept énergétique communal qui a débuté l'année passée, la Municipalité a fait effectuer une évaluation de la qualité des immeubles d'habitation et du bâtiment administratif en matière d'énergie.

Les résultats obtenus concernant l'enveloppe des bâtiments ont notamment mis en évidence une mauvaise isolation thermique.

La classe énergétique des bâtiments se situe entre F et G, à savoir qu'elle est globalement mauvaise, puisque supérieure entre 2.5 à 3 fois à celui des nouvelles constructions, voire médiocre (supérieure à 3 fois).

Une réhabilitation énergétique est une occasion d'améliorer à long terme le confort et la valeur de l'immeuble. La Municipalité a décidé de débiter cette revalorisation par la réfection des toitures, objet du présent préavis.

Descriptif des travaux

Les bâtiments concernés sont ceux de l'Ancien Collège, de l'Épicerie, Marie-Chavelley/St-Germandaz et Pestalozzi/La Savoyarde.

Le détail des réfections envisagées est le suivant :

Travaux préliminaires (installation de chantier, avec échafaudages)	CHF	43'380.00
Dépose et évacuation des tuiles, du lattage et du contre-lattage	CHF	48'993.75
Dépose et évacuation de toutes les ferblanteries et garnitures		
Nettoyage et réparations éventuelles de chevrons		

Fourniture et pose d'une sous-couverture et d'une isolation	CHF	82'614.00
Fourniture et pose de nouveaux virevents, lattages et sous-lattages	CHF	20'320.70
Fournitures et pose d'un lambris peint fini sous les avant-toits y compris treillis anti-insectes		
Pose de nouveaux panneaux 3 plis pour les joues des lucarnes	CHF	21'767.00
Isolation et blindage des joues des lucarnes		
Fourniture et pose de nouveaux vélux		
Nouvelles tablettes, tympans, placage et isolation des balcons		
Fourniture et pose d'une couverture neuve en tuiles dito existantes, crochets stop neige, barres de sécurité, créneaux, etc	CHF	70'031.60
Fourniture et pose de chéneaux, crochets de chéneaux, naissances, tablettes, fonds, coudes, etc	CHF	59'786.55
Blindages des virements avec abergements		
Adaptation des ferblanteries en conséquence de la surépaisseur de l'isolation		
Toiture annexe	CHF	2'750.00
Total brut HT	CHF	349'643.60
Total net TTC (y.c. rabais et escompte)	CHF	362'661.53
Plus-value pour isolation à la norme SIA 380/1 à 0.20	CHF	55'000.00
Honoraires, architecte et DT	CHF	60'000.00
Divers et imprévus, pour arrondi	CHF	72'338.47
TOTAL GENERAL TTC	CHF	550'000.00

Ces travaux, d'une durée estimée à six mois, pourraient être entrepris dès le deuxième semestre 2014.

Si ce préavis est accepté par votre Conseil, une demande de subvention sera soumise au canton, direction générale de l'environnement ; elle pourrait s'élever à CHF 30/m² SRE, mais au maximum CHF 50'000.-.

CONCLUSIONS

Plaise dès lors au Conseil communal de prendre la décision suivante :

- vu le présent préavis municipal
- ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude de ce projet
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

LE CONSEIL COMMUNAL DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit arrondi à CHF 550'000.- pour la réfection des toitures des quatre bâtiments communaux ;
- de financer cette dépense par la trésorerie courante ou par un emprunt, selon les conditions du moment, au taux préférentiel réservé aux communes.

